

Le budget des auxiliaires de vie est en retard

Handicapés et démunis

170 000 € manque à « Être et avoir » pour payer les salaires de janvier aux auxiliaires de vie embauchés par les adhérents de l'association. Côté Ddass, on est conscient du problème. Mais l'autorisation du ministère n'est arrivée que lundi dernier pour cause de problèmes techniques liés à la modification de la loi de finance. L'argent devrait être versé avant le 31 de ce mois, un peu plus tard pour d'autres associations comme Carpe diem premium.

Un retard qu'elles estiment préjudiciable au point que certaines menacent de mettre la clé sous la porte. **Page 37**

L'association Être et avoir 31 invite tous les Toulousains qui ont travaillé le lundi de Pentecôte à la rejoindre devant la préfecture demain pour demander des garanties sur un versement pérenne.....Photo DDM, Thierry Bordas



Santé. Le budget pour payer les auxiliaires de vie à domicile est en retard. La Ddass s'engage, mais les associations s'inquiètent.

Les handicapés veulent des garanties

Dominique Rabaud, le président d'Être et avoir 31, ne compte plus les promesses de la direction générale de l'action sociale. « Ne vous inquiétez pas Mr Rabaud, les forfaits grande dépendance seront maintenus en 2006 et même en 2007. La loi de compensation du handicap sera appliquée le 1^{er} janvier comme prévu. » Mouais ! Seulement voilà, hier soir, le compte d'Être et avoir 31 était toujours à zéro, orphelin des 170 000 € nécessaires pour payer les salaires de janvier aux auxiliaires de vie embauchés par les adhérents de l'association.

LES ASSO SOLIDAIRES

Michel Dmuchowski, le directeur départemental de la Ddass de Haute-Garonne, est conscient du problème. D'ailleurs, il a mis les bouchées doubles, hier soir, pour que cette erreur soit réparée. « L'autorisation de payer n'est arrivée que lundi du ministère à cause de problèmes techniques liés à la modification de la loi de finance. Mais pas d'inquiétude, je viens d'envoyer l'arrêté d'engagement de la somme au trésorier-payeur général. L'argent sera

versé avant le 31. »

Oui, aux associations qui, comme Être et avoir 31, demandent à leurs adhérents de salarier eux-mêmes leurs auxiliaires de vie. Mais lorsque les personnes handicapées font appel à des associations prestataires comme Carpe diem premium, Michel Dmuchowski annonce déjà que les forfaits arriveront avec quelques jours de retards. Bon prince, le directeur départemental de la Ddass insiste sur le fait qu'il aidera ces associations à obtenir un découvert bancaire le cas échéant. « Et qui paiera les agios, proteste Alain Gabrieli, le directeur de Carpe diem premium. Ça fait deux-trois fois qu'on nous fait le coup ! Moi c'est clair, soit on m'aide avant le 30 janvier, soit je mets la clé sous la porte. » Et douze auxiliaires de vie avec. Alors hier, l'association Être et avoir 31 a décidé de maintenir la manifestation prévue demain matin devant la préfecture. En solidarité avec toutes les associations de handicapés, mais aussi pour demander des garanties sur le versement des aides en février, et les mois suivants. « On ne va pas travailler bénévolement non plus », soupire Juliette, l'auxiliaire de vie de Jean-Marc à Escalquens. « C'est vrai, ça. Et si on demandait des intérêts de retard à la Ddass », lance Martine devant Joël, un ami dont



Joël Novak manifesterait avec ses auxiliaires de vie, Martine et Chantal, demain devant la préfecture. Photo DDM, Th. Bordas.

elle s'occupe depuis seize ans. « L'État nous fait bien payer une taxe de 10 % quand on paie nos impôts en retard ! » De là à faire payer la note dans les urnes...
Béatrice Dillies

Rassemblement à la préfecture

L'association Être et avoir 31 invite tous les Toulousains qui ont travaillé le lundi de la Pentecôte à la rejoindre devant la préfecture demain, à 10 h 30, pour demander des garanties sur un versement pérenne des aides aux personnes handicapées. En Haute-Garonne, 102 forfaits grande dépendance (d'un montant de 804,16 € par mois) sont versés à des personnes très handicapées pour les aider à payer leurs auxiliaires de vie, des personnes qui bénéficient de 1 à 3 forfaits par mois et d'une aide complémentaire de la Ddass, aide qui s'est montée à 1,2 million d'euros en Haute-Garonne pour le 2^e semestre 2005.